Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Toulouse
Canton de Tournefeuille – Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Tournefeuille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOURNEFEUILLE

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2023 A 14h00

DELIBERATION
N° 2023-43

Nature 7.5

L'an deux mille vingt-trois, le neuf novembre à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tournefeuille, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du C.C.A.S sous la présidence de Madame Maryline RIEU.

Etaient présents : Mesdames Maryline RIEU, Corinne GINER, Isabelle MEIFFREN, Dominique DUPOUY, Cathy GUTH, Maria VENANCIO, Nicole CASTAN ; Messieurs David MARTINEZ, Gilbert ALLIENNE.

Absent ayant donné pouvoir : Monsieur Pierre CASELLAS à Madame Maryline RIEU.

Absents excusés : Mesdames Elisabeth HUSSON-BARNIER, Mathilde TOLSAN, Sonia CAZALS ; Monsieur Dominique FOUCHIER.

Date de convocation : 2 novembre 2023

Nombre de membres présents : 9

OBJET : VERSEMENT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A LA RESIDENCE D'OC :

Madame Maryline RIEU, vice-présidente, rappelle aux membres du conseil d'administration qu'un montant de 45 000 € a été inscrit au compte 6573 du budget principal 2023 du CCAS, afin de pouvoir doter la résidence d'Oc d'une subvention de fonctionnement permettant à l'établissement de régler les indemnités de rupture conventionnelle et de congé longue maladie de certains agents, sans en faire supporter la charge aux résidents.

Une délibération doit être prise afin de pouvoir procéder au versement de cette subvention.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, **le conseil d'administration :**

- Décide d'attribuer une subvention d'exploitation d'un montant de 45 000 € au budget 2023 de la résidence d'Oc.

Résultat du vote :
Pour : 10
Contre :
Abstentions :

La vice-présidente du CCAS,
Maryline RIEU

C.C.A.S. de TOURNEFEUILLE 31170

Accusé de réception en préfecture
031-213101248-20231109-DEL2023-43-DE
Date de réception préfecture : 23/11/2023